

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE
VEHICULES INCOMPLETS NI

3. Véhicule pourvu d'co-innovations : Non
3.1. Code g{ral de la ou des co-innovations :
3.2. émissions de CO2 {pargntes totales :
dues aux co-innovations :
3.2.1. émissions {pargntes NEDC (le cas {chant) : GPL/GN/Ethanol :
Essence / Diesel :
3.2.2. émissions {pargntes WLTP (le cas {chant) : GPL/GN/Ethanol :
Essence / Diesel :
4. Tous syst{mes de propulsion hors véhicules {lectriques purs,
selon le r{glement (UE) 2017/1151 (le cas {chant)
Valeurs WLTP Essence / Diesel Émissions de CO2
Phase basse 290 g/km
Phase moyenne 262 g/km
Phase haute 290 g/km
Phase extra-haute 441 g/km
Comb{ntes 336 g/km
Pond{ries combin{tes
Valeurs WLTP GPL/GN/Ethanol Émissions de CO2
Phase basse :
Phase moyenne :
Phase haute :
Phase extra-haute :
Comb{ntes :
Pond{ries :
5. Véhicules {lectriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'ext{rieur
selon le r{glement (EU) 2017/1151 (le cas {chant)
5.1 Véhicules {lectriques purs (le cas {chant)
5.1.1 Véhicules {lectriques
Consommation d'énergie {lectrique :
Autonomie en mode {lectrique :
Autonomie en mode {lectrique on ville :
5.2. Véhicules hybrides rechargeables de l'ext{rieur (le cas {chant)
Consommation d'énergie {lectrique (ECAC, pond{r) :
Autonomie en mode {lectrique (EAER) :
Autonomie en mode {lectrique en ville (EXER ville) :
Divers Remarques (*)
35 : (*) 235/65 R 16 C(115/113)R, 6.5 J 16-66
36 : (*) 235/65 R 16 C(112/110)R, 6.5 J 16-66
37 : (*) 235/65 R 16 CP (112)R, 6.5 J 16-66 (**)
38 : (*) uniquement pour camping-car
44 : (*) E4-55R-010111
45 : (*) F
49 : si MODM inf{rieure ou {gale @ 2585 kg
Non

V{hicule {quip{ d'un syst{me radar de
courte port{e dans la bande des 24 GHz

Je soussign{ :
certifie par la pr{sente que le v{hicule
0.1. Marque :
0.2. Type :
0.2.1. Variante :
Version :
0.2.1. Appellation commerciale :
0.2.2. Dans le cas des véhicules réceptionnés en
plusieurs {tapes, renseignements relatifs @ la
réception par type du véhicule de base
Type :
Variante :
Version :
Num{ro de réception par type, num{ro
0.2.3.1. Identifiants (le cas {chant) :
0.2.3.2. Identifiant de la famille d'interpolation :
0.2.3.3. Identifiant de la famille ATOT :
0.2.3.4. Identifiant de la famille PENS :
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de r{istance @ l'avancement sur route :
0.2.3.6. Identifiant de la famille de syst{mes @ l'avancement sur route (le cas {chant)
0.2.3.7. Identifiant de la famille de syst{mes @ l'avancement sur route (le cas {chant)
0.4. Cat{gorie du véhicule :
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur :
0.5.1. Dans le cas des véhicules réceptionnés en
plusieurs {tapes, raison sociale et adresse du
constructeur du véhicule de base
0.6. Emplacement et m{thode de fixation des
plaques réglementaires
Emplacement du num{ro d'identification du
véhicule :
0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur :
(le cas {chant)
0.10. Num{ro d'identification du véhicule :
0.11. Date de construction du véhicule :
est conforme @ tous {gards au type
dicrit dans
Num{ro de réception :
Date :
Le véhicule ne peut pas {tre immatricul{ @ titre
permanant sans d'autres réceptions.
Guyancourt
P. JACQUEMOT

Plaque dans l'encadrement de la porte avant droite
sous la gache
Marquage @ froid sur la contre marche droite
VF1VA000066999632
05/02/2021
e2*2007/45*0047*37
14/12/2020
16/03/2021
Chef du service "Homologation Officielle"

